



Ecole Célestin Freinet SOYAux

Procès verbal du Conseil d'Ecole

4 novembre 2010

Étaient présents

Mme CARMAGNAC, VOUHE, PRION, M. DUFRESNE, représentants de parents d'élèves
Mme CHARRIER, Mrs CALLUAUD, HILT, LAVAUZELLE, enseignants
Mme LONGUEVILLE, DDEN
Mrs FORT et RICHARD, représentants M. le maire de Soyaux
M. GUILLERME, RASED
Mme LAVAUZELLE, secrétaire du RAR, coordonnatrice ZEP

Étaient excusés

M. CASALINI, Inspecteur de l'Education nationale
Mme BAUMANOIR, DUBARRY, représentants de parents d'élèves
Mmes BARBEAU et PINTO, enseignantes

Ordre du jour

- Installation du Conseil d'Ecole
- Examen du règlement intérieur de l'école
- Bilan de la rentrée scolaire
- Relation école-mairie
- Examen des projets d'action du projet d'école et des projets de classe
- Questions diverses

20 h 00 : Début du Conseil d'école

Mme CHARRIER pour les enseignants et Mme VOUHE, pour les parents d'élèves, sont désignés secrétaires de séance.

1. Installation du Conseil d'Ecole

Les membres du conseil se présentent à tour de rôle : le directeur de l'école, les enseignants, les parents d'élèves, les représentants de la mairie, la DDEN. On rappelle les attributions du Conseil d'Ecole et ses modalités de décision. Le DDEN ne doit être ni parent, ni enseignant, ni personne élue pour l'école, et se doit de défendre l'école publique. Il est nommé par le CDEN et a un droit de vote au conseil. On salue le retour de M. GUILLERME, au sein du RASED. Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le 15 octobre 2010, cinq parents (4 titulaires et un suppléant) ont été élus par près de 50 % des parents d'élèves, malgré la complexité de la procédure de vote par correspondance.

2. Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école se base essentiellement sur le règlement intérieur départemental. Une partie de ce règlement est amendée par des délégués d'élèves. Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité du conseil. Ce règlement évoque les horaires de fonctionnement de l'école. A ce sujet, le Conseil d'Ecole est informé de la campagne de consultation sur l'aménagement des rythmes scolaires. On demande aux représentants de la Mairie de se saisir de l'occasion pour essayer de piloter une réflexion pour aboutir à une éventuelle position concertée et cohérente sur l'ensemble des écoles de la ville.

3. Bilan de la rentrée

82 élèves sont présents, les effectifs ont baissé probablement à cause des fluctuations liées au relogement de certaines familles dans le cadre de l'ORU. Quatre classes ont été constituées 2 CP CE1, 1 CE2 CM1 et un CM1 CM2. On note la présence dans chaque classe d'enfants en très grande difficulté scolaire, bénéficiaires de PPS (projet Personnalisé de Scolarisation), ou pris en charge pour des soins à l'hôpital de jour (CMP)

44 enfants sont inscrits régulièrement à la cantine

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (communément appelé Aide aux devoirs » a été réinstallé (les Cycle 2 dans l'école, les Cycle 3 au centre Gulliver

Les ateliers « Coup de pouce » sont aussi remis en route pour CP et CE1. Ce dispositif s'adresse aux élèves CP CE1 repérés par l'école et concertation avec le PRE. Il est animé par des personnels formés et rémunérés par la mairie. Il implique les familles, et concerne 15 sur Freinet/Herriot. C'est ne logique d'accompagnement individuel mais très performante.

LVE Langues vivantes étrangères : seulement 2 germanistes ont été recensés et 30 en anglais, donc on a dû se résoudre à abandonner la « filière germaniste » On a mis en place 2 x 45 min par semaine d'anglais dès le CP, avec la participation de Mlle Megan BAUER, assistante américaine. L'anglais commence dès le CP pour une sensibilisation Les CP ont ¾ d'h anglais dans la semaine les CE1 ¾ d'h + ¾ min pour un apprentissage soit 54 h annuelles

ELCO – langues et cultures d'origine, le samedi après midi (portugais avec une 20 d'enfants) et bientôt en langue arabe. L'enseignement est dispensé par du personnel indemnisé par les Consulats d'origine, sous la responsabilité de l'IA.

Le Bilan comptable de la coopérative scolaire (affiliée à l'Office Central pour la Coopération à l'Ecole) est présenté. On note qu'il reste quelques 900 Euros mais il ya encore des factures 2010 à payer

Il y a eu de grosses dépenses l'an dernier avec 4 classes transplantées.

L'ensemble des cotisations OCCE pour tous les élèves s'est élevé 8 Euros l'an dernier, on rappelle qu'il s'agit d'un don volontaire, et donc facultatif. Très peu de parents ont payé les 5 euros facultatifs et cette année – cela aura un impact sur les petits projets à réaliser (transports, entrées aux spectacles.

L'ACSEF (Association Culturelle et Sportive de l'Ecole Freinet (association USEP) abonde ces financements en reversant l'équivalent de 10 euros par élève, en fonction de ses ressources.

Relations avec la Mairie

Entretien des locaux et travaux

L'ensemble des petits travaux urgents est toujours réalisé rapidement, discrètement et en bonne entente avec les enseignants. L'Entretien (ménage) est confié par la mairie à Association de Régie Urbaine (personnes en réinsertion professionnelle). Le service rendu est très satisfaisant, mais où sont les tutrices de ces employées ?

Des travaux ont été effectués récemment : peinture du préau, rénovation des sanitaires filles, réaménagement de la salle informatique (pose d'une porte blindée entre la BCD et la salle 1)

Les Parents d'élèves avaient demandé l'installation de ralentisseur devant l'école car il y a danger pour les enfants – rue très fréquentée, passages rapides des voitures et passage piétons non protégé. Ces travaux n'ont pas été effectués et la demande est renouvelée. On rappelle aussi l'urgence de rénover ou remplacer la cabane dans la cour de l'école.

Enfin, on fait remarquer que le trottoir côté Pélissier est en piteux état pour accéder à l'école

Restauration

Cette année, tous les enseignants mangent aux tables 1 fois/semaine au titre de l'accompagnement éducatif, afin d'agir sur des compétences sanitaires et citoyennes (alimentation, transformations, convivialité, hygiène de vie, lien entre apprentissages scolaires et vie quotidienne ...). Le personnel de la cantine est seul avec les enfants les autres jours. Le menu du mois se trouve dans les cahiers des élèves.

Nouveau dispositif avec deux services – Herriot suivi par Freinet – pour essayer de « calmer » l'ambiance des heures de repas. Il subsistait un problème d'autorité pour le personnel municipal à la cantine, et la présence du personnel enseignant pouvait créer une ambiguïté pour les élèves. Désormais le personnel enseignant mangera sur place mais pas avec les enfants. Les tables sont constituées jusqu'aux vacances en essayant d'installer la notion d'équipe et une sorte de contrat moral évaluable tous les lundis sur les efforts de la semaine. Il est rappelé que la cantine n'est pas obligatoire et que par contre il pourrait y avoir la possibilité de sanction comme une éviction temporaire ou définitive si débordements répétés de la part d'un individu.

La distribution de la collation du matin (fruit ou produit laitier) est décalée à 10 h 30 pour permettre aux élèves du 2^{ème} service d'attendre ;

Un Petit déjeuner pédagogique est prévu en 2011

Rappel : la Commission restauration se réunit toutes les 6 semaines, les parents peuvent y participer

A la suite d'une question d'un parent d'élève la position de la mairie est rappelée, sur demande on fournit des repas sans porc, mais pas de viande halal. C'est ne position ferme de la mairie. A l'inverse, on évoque aussi le problème du poisson systématiquement servi le vendredi ...

Il ya depuis peu de nouvelles normes pour les rations (anti-obésité). Un groupe de réflexion travaille sur le Grand Angoulême (quid des quantités servies pour les grands ?)

La demande est faite de pouvoir servir de la soupe, en complément, comme d'autres écoles de la commune.

Garderie municipale

Il y a peu d'inscrits pour l'école Freinet, de 3 à 7 enfants matin et soir.

Transport scolaire

Les enseignants rappellent qu'il est difficile d'articuler les déplacements nécessaires aux activités prévues dans le projet d'école avec la disponibilité du bus municipal. Par ailleurs les déplacements obligatoires sur Nautilus ou la base de voile pour de nombreuses classes de la ville réduisent encore les créneaux de disponibilité. L'école doit parfois chercher des financements complémentaires. Il est à nouveau demandé de pouvoir utiliser le petit bus, souvent suffisant, lorsque le grand bus est sorti. En effet, même le tarif d'un trajet en STGA pour une classe devient conséquent et que c'est pour cela que cette année nous avons annulé notre participation à ECOLE ET CINEMA.

Financement des activités

Les crédits municipaux alloués au fonctionnement (environ 40 Euros/élève/an) sont suffisants pour la grosse commande papeterie de l'été. Le fonctionnement, très sécurisé, par bon de commande est lourd et convient mal aux petites dépenses imprévisibles. Cependant on doit aussi faire appel à la trésorerie de la coopérative scolaire dont les ressources diminuent d'année en année, comme le pouvoir d'achat des familles de l'école qui cotisent peu, et moins. L'essentiel des ressources coopératives provient par le solde des ventes des tombolas, photos de classe, mais il n'ya plus de subventionnement des projets par l'Inspection académique.

4. Projets de l'école et vie des classes

Le Projet d'école est le prolongement de celui élaboré l'année dernière, il est complémentaire des axes du RAR :

- Apprentissage autour des projets
- Ouverture de l'école vers l'environnement
- Accès à la culture et démarche citoyenne

2010-2011 sera une année « Soyaux à la page » (tissages et métissages, mai 2010), les classes vont commencer la préparation de leur participation.

Projets des classes :

CPCE1 (Nicolas HILT) un projet de correspondance est lancé, en recherche avec une école de Charente + film sur le Togo (passage sur l'eau) – se raccrocher au projet Ricochet (Charente Nature)

CP/CE1 (Corinne CHARRIER) Correspondance en Charente avec classe grande section CP à Viville sur problématique scientifique + projet avec le Togo (différents supports possibles) – autour du thème de l'eau – l'eau dans le quotidien, ateliers à Tusson (financés CG) sur l'utilisation de l'eau autrefois

En novembre, rencontre avec auteure CP/CE1/CE2

CE2CM1 (Jany CALLUAUD) participera avec sa classe à Soyaux à la Page. La classe a des correspondants à Champniers. Des échanges et des moments de rencontre sont prévus.

Des activités de découverte de la nature autour de Soyaux avec Charente nature seront menées toute l'année (observations dans la vallée de l'Anguienne, faune et flore, pour élaborer des documents qui seront édités par Fiche de travail junior – édition électronique des BTJ (Mouvement Freinet)

CM1CM2 (Denis LAVAUZELLE) travaillera sur l'éducation aux médias, avec le journal scolaire, la radio scolaire, et l'alimentation du site internet. Une correspondance est envisagée, non encore finalisée, avec une école anglophone de Seattle (USA)

A noter que les deux classes de cycle 3 ont le projet, retenu, d'une classe transplantée près de Royan (St Palais) du 20 au 24 juin. 80 euros resteront à la charge des familles avec la possibilité de faire appel à une aide proposée par l'ANCV (chèques vacances).

Des rencontres USEP (une rencontre par trimestre) sont programmés pour les cycles 2 et 3. Différentes journées sont organisées, formation etc. L'école Freinet participe à toutes les rencontres sportives

Quelques aspects de la vie des classes :

EVALUATION ET SOUTIEN

Le Conseil d'école prend connaissance de la stratégie élaborée par les enseignants pour mettre en place les **deux heures de soutien individualisé** (on rappelle que la durée hebdomadaire des enseignements est passée de 26 à 24 heures et que deux heures sont maintenant consacrées à de l'aide en petits groupes). Ces ateliers sont proposés les mardis, jeudi et vendredi à partir de 8 h 30. Ils concernent des enfants repérés par les enseignants, avec l'accord des familles.

· Au cycle 2 ce sont des groupes de travail centrés sur la méthodologie, le soutien, la remédiation et le renforcement qui ont été proposés aux enfants.

· Au cycle 3, dans un premier temps, tous les élèves, par demi-classes, ont suivi des ateliers méthodologiques.

· A partir de décembre, on s'orientera plus vers des ateliers diversifiés qui proposeront toujours de l'aide spécifique, mais aussi des activités de renforcement, afin de ne pas stigmatiser ces ateliers comme des ateliers réservés aux élèves les plus faibles.

Le dispositif d'évaluation nationale sera reconduit : en janvier pour les CM2 et en mai pour les CE1

Questions diverses

Suite aux événements violents et extrascolaires survenus récemment dans le quartier, le Conseil d'Ecole est informé de l'accompagnement qui a été proposé à certains enfants avec la Psychologue scolaire du RASED.

Le Conseil cherche aussi un accompagnement de la famille qui a perdu ses biens (visite du directeur mais quoi faire d'autre ?)

Enfin une motion de soutien aux EVS dont le départ va affecter de nombreuses activités (bibliothèque, déplacement, soins des enfants) est soumise au Conseil d'Ecole. Votée à l'unanimité, elle est jointe au présent Procès verbal.

L'ordre du jour étant épuisé, on lève la séance à 22 h 30.

Les secrétaires du Conseil d'Ecole

Le Président du Conseil d'Ecole

Mme VOUHE, représentante de parents d'élève

D. LAVAUZELLE, Directeur

Mme CHARRIER, enseignante

MOTION DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE CELESTIN FREINET SOYAUX

A Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

A Monsieur le Préfet de la Charente

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Charente

Le conseil d'école réuni le 4 novembre 2010 a adopté la motion suivante

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Préfet,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Depuis la rentrée 2006, les écoles sont dotées d'un/une Employé/ée de Vie Scolaire. Depuis, les enseignants et les parents d'élèves fréquentant l'école ont noté une amélioration conséquente au niveau de la qualité d'accueil, du suivi administratif des dossiers.

Or cette assistance est remise en cause dans le cadre du budget 2011.

Dans notre Conseil d'Ecole, ce grave retour en arrière a été évoqué. L'équipes enseignante et les représentants de parents d'élèves y ont fait part de leur inquiétude. Déjà l'écoles envisage de devoir éventuellement renoncer à de nombreuses activités, de nombreux projets.

Par exemple,

- la gestion du fonds documentaire et les prêts de livres dans les Bibliothèques scolaires ne pourront plus être suivis avec autant de régularité et de fréquence.
- Les sorties scolaires risquent d'être réduites aux seules possibilités offertes par l'accompagnement bénévole.
- Les ateliers informatiques, pour lesquels la mairie a effectué des efforts importants en termes d'équipement, seront évidemment impossibles à animer avec des classes entières.
- Que dire enfin de l'assistance administrative, qui n'existera plus alors que les taches qui incombent aux directeurs se sont démultipliées, réclamant de plus en plus des réponses immédiates, sur le temps de classe (enquêtes, suivi de l'absentéisme, etc.)

Le Conseil d'école, réuni aujourd'hui :

- dénonce les conditions indignes dans lesquelles les 70 EVS de Charente ont appris le non renouvellement de leur contrat ;
- vous demande instamment de maintenir ces personnels, comme cela était prévu et ainsi qu'ils le souhaitent, sur ces postes pour lesquels ils sont désormais parfaitement formés ;
- réclame l'arrêt des recrutements sous contrat précaire, la reconnaissance des missions des personnels embauchés sous contrat aidé, la pérennisation des leurs fonctions et l'aménagement de possibilité d'accès à des emplois statutaires ou durables pour les personnels en place.

Motion adoptée à l'unanimité lors de la réunion du conseil d'école du 4 novembre 2010